

PIECES A TRANSMETTRE - VENTE



kevin.isely@notaires.fr



04.50.01.39.24



2, Rue de Rumilly – 74000 ANNECY

VENDEUR ET ACQUEREUR – ETAT CIVIL

(En fonction de votre situation)

- Pièce d'identité ou passeport (***l'original est à présenter au moins une fois***) :
- Justificatif de domicile de moins de trois mois + Titre de séjour *(si concerné)* :
- Livret de famille *(si concerné)* :
(Vous munir de l'original, une copie ET un scan seront immédiatement réalisés et l'original restitué, l'office notarial ne conserve pas ce document)
- En cas de naissance à l'étranger, extrait d'acte de naissance/mariage traduit en Français
(ATTENTION, les délais de traduction et de délivrance des documents auprès de votre consulat ou ambassade peuvent être incroyablement longs, ANTICIPEZ LE PLUS TOT POSSIBLE)
- En cas de naissance à l'étranger, extrait d'acte de naissance/mariage traduit en Français
(ATTENTION, les délais de traduction et de délivrance des documents auprès de votre consulat ou ambassade peuvent être incroyablement longs, ANTICIPEZ LE PLUS TOT POSSIBLE)
- Récépissé de dépôt de la convention de PACS
- Convention de PACS *(si concerné)*
- Contrat de mariage initial + modificatif/aménagement ultérieurs *(si concerné)*
- Jugement de divorce (autant que concerné, pas uniquement le dernier)
- Kbis
- Statuts à jour certifiés conformes
- Décision de nomination du Gérant/Président
- Procès-verbal de l'assemblée générale des associés autorisant la vente/l'acquisition
- Dossier de cessation de paiement/procédure collective/surendettement *(si concerné)*
- Relevé d'identité bancaire (**PAPIER UNIQUEMENT, daté et signé au RECTO**)
(L'office notarial ne procédera à aucun virement en l'absence de votre RIB original daté et signé)
- Courrier de la caisse de pension suisse de l'ACQUEREUR *(si concerné)*
- Attestation bancaire d'origine des fonds de l'ACQUEREUR

PUIS :

Retrouvez ci-dessous la liste des pièces nécessaires en fonction du type de bien vendu





kevin.isely@notaires.fr



04.50.01.39.24



2, Rue de Rumilly – 74000 ANNECY

PAR LE VENDEUR - MAISON

(En fonction de votre situation)

- Titre de propriété (OBLIGATOIRE) + titres antérieurs *(si en votre possession)*
- Plans du bien vendu
- Dossier de diagnostics techniques (OBLIGATOIRE)
- Servitudes avec plans *(si en votre possession)*
- Dernière taxe foncière
- Factures d'eau et d'électricité
- Mandat de l'agence immobilière *(si concerné)*
- Cahier des charges *(en fonction)*
- Règlement du lotissement *(en fonction)*
- Plan de bornage *(en fonction)*
- Plan du lotissement *(en fonction)*
- Statuts d'ASL *(en fonction)*
- Factures de travaux *(en fonction)*
- Déclarations préalables *(en fonction)*
- Permis de construire *(en fonction)*
- Décennales des entreprises ayant effectué les travaux *(en fonction)*
- Déclarations d'achèvement des travaux *(en fonction)*
- Certificat de conformité *(si concerné)*
- Copie du contrat de bail et de ses avenants *(en fonction)*
- Etat des lieux de sortie *(si le bien est loué ou l'était)*

A NOTER :

Les procurations sont obligatoirement établies par l'office notarial ;

Il est recommandé de confier à l'office notarial la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale des associés





kevin.isely@notaires.fr



04.50.01.39.24



2, Rue de Rumilly – 74000 ANNECY

PAR LE VENDEUR - APPARTEMENT

(En fonction de votre situation)

- Titre de propriété (**OBLIGATOIRE**)
- Titres antérieurs *(si en votre possession)*
- Dossier de diagnostics techniques (**OBLIGATOIRE**)
- Mandat de l'agence immobilière *(si concerné)*
- Plans des lots *(si en votre possession)*
- Plan de masse de la copropriété *(si en votre possession)*
- Servitudes avec plans *(si en votre possession)*
- Coordonnées du syndic *(si copropriété)*
- Règlement de copropriété et ses modificatifs éventuels
- Procès-verbaux d'assemblée générale des trois dernières années
- Dernière taxe foncière
- Factures d'eau, électricité
- Appel de charges de copropriété
- Factures de travaux *(si concerné)*
- Déclarations préalables et/ou permis de construire *(si concerné)*
- Décennales des entreprises ayant effectué les travaux *(si concerné)*
- Déclarations d'achèvement des travaux, certificat de conformité *(si concerné)*
- Copie du contrat de bail et de ses avenants + état des lieux de sortie *(si le bien est loué ou l'était)*
- Cahier des charges *(si concerné)*
- Règlement du lotissement *(si concerné)*
- Statuts d'ASL *(si concerné)*

A NOTER :

Votre RIB n'est accepté qu'en original papier, daté et signé au RECTO



K

Lex Artis


Notaires
de France



kevin.isely@notaires.fr



04.50.01.39.24



2, Rue de Rumilly – 74000 ANNECY

PAR LE VENDEUR - TERRAIN

(En fonction de votre situation)

- Titre de propriété (OBLIGATOIRE)
- Titres antérieurs *(si en votre possession)*
- Dossier complet du géomètre (OBLIGATOIRE)
- Actes de servitude avec plans *(si en votre possession)*
- Mandat de l'agence immobilière *(si concerné)* :
- Dossier de diagnostics techniques éventuels
- Cahier des charges, règlement du lotissement, statuts d'ASL *(en fonction)*
- Plans du bien vendu
- Plan des lots
- Plan de bornage
- Plan du lotissement *(en fonction)* :
- Dernière taxe foncière
- Factures de travaux *(en fonction)*
- Déclarations préalables *(en fonction)*
- Permis de construire *(en fonction)*
- Décennales des entreprises *(en fonction)*
- Déclarations d'achèvement des travaux *(en fonction)*
- Certificat de conformité *(en fonction)*
- Nom, prénoms et coordonnées du fermier en place *(en fonction)*
- Relevé MSA *(en fonction)*

